

ASSOCIATION LES GOONIES
151 CHEMIN SUMMER
97434 SAINT-GILLES LES BAINS
06 92 72 25 76
SIRET : 403 384 100 00018



Chers Parents, Chers Adhérents,

Nous espérons que vous vous portez bien ainsi que vos familles.

Suite à l'allocution du Président de la République hier soir 13 avril 2020, nous avons enfin plus visibilité sur la durée du confinement et pouvons espérer une reprise de l'accueil périscolaire et du mercredi, après les vacances de mai. Nous n'avons cependant aucune certitude sur la date exacte ni sur les modalités de reprise de l'activité des associations périscolaires une fois que le confinement aura été levé.

Ce que nous pouvons vous dire, c'est que :

- Nous n'assurerons pas les vacances de mai ;
- Nous avons placé l'ensemble des salariés de l'association en chômage partiel à compter du 17 mars 2020 et sommes en mesure de faire l'avance des indemnités de chômage partiel pour le mois d'avril et ce, jusqu'à la reprise prévue dans l'hypothèse la plus optimiste le 14 mai prochain ;
- Dès la reprise effective, nous mettrons fin au chômage partiel et reprendrons le paiement normal des salaires ;
- Tant que durera le confinement, dès lors que nous n'assurons pas l'accueil des enfants et compte tenu de l'incidence de cette crise sanitaire sur les revenus de l'ensemble des parents, le paiement des cotisations sera suspendu ;
- Dès la reprise effective, nous reprendrons le paiement des cotisations.

Dans le cas où la reprise s'effectuerait à la Réunion le jeudi 14 mai, la reprise de l'accueil ne pourra certainement se faire qu'à certaines conditions de protection des enfants et du personnel qu'il conviendra de mettre en place. Dès que nous aurons plus d'informations, nous ne manquerons évidemment pas de revenir vers vous.

Nous attirons votre attention sur le fait que nous avons peu de visibilité tant sur la date de versement que sur le montant des subventions qui nous seront versées cette année par la CAF et par la Mairie de SAINT-PAUL :

- Nous attendons de la CAF le solde des prestations 2019 ;
- Nous n'avons pas de retour effectif sur le montant accordé par la mairie de SAINT-PAUL pour la subvention 2020 ni sur la date à laquelle nous pourrions toucher cet argent ;
- Nous ne savons pas non plus si la CAF entend ou non maintenir le versement de l'intégralité de la subvention 2020 malgré l'absence des enfants pendant plusieurs mois ni même si elle va maintenir le versement de 70% de la subvention prévisionnelle généralement versée en juillet ou le suspendre jusqu'à avoir parfaite connaissance de la durée du confinement.

Sachez cependant que nous mettons tout en œuvre pour assurer la survie de l'association, la continuité de l'activité et le maintien des emplois.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter.

Prenez soin de vous.

Bien Cordialement,

Le bureau.